

30^{ème} DIMANCHE ORDINAIRE DANS L'ANNEE A

Samedi 24 octobre : 18h Florzé, commémoration des défunts de l'année.

Dimanche 25 octobre : 9h30 Gomzé-Andoumont, commémoration des défunts de l'année.

11h Sprimont, commémoration des défunts de l'année.

épx. Nicolas Monseur-Marie-Thérèse Hossay ; fam. Vitrier-Wathelet et Leruse-Wathelet et p. déf. ; fam. Jules Bosard-Saive et p. déf. ; Joaquim Cardosou da Silva ; Amadeo Da Silva Lopes, Emilia Fernandez De Sousa et Edalina De Sousa ; fam. Gilson-Shyns et Gilson-Quoilin ; Lucien Pirard et Odile Mathieu et p. déf. ; Alexis Ponthier et fam. ; fam. Grignard-Pirard et Grignard-Gillet ; épx. Lambinon-Leclercq et fam. ; f. Loeltz-Wéber et f. Humblet-Lejeune et p. déf. ; f. Flagothier-Dumenil, Bosard Robert et p. déf.

11h Aywaille : Bernard Haufroid ; fam. Gaston Minguet-Minguet.

Intentions de messe.

A l'approche de la Toussaint, vous êtes invités à remettre vos intentions de messe. La prière pour nos défunts au cours de l'eucharistie est le meilleur moyen de nous unir à eux, dans le Christ. Nos défunts n'ont pas disparu dans le néant, ils sont près de Dieu. Ils gardent une place dans nos pensées et notre cœur. On peut aussi demander une intention pour des vivants ou pour une intention particulière. Dans le diocèse de Liège le montant d'une intention (offrande) est fixé à 7€. Celle-ci peut être demandée au secrétariat ou aux personnes responsables dans chaque paroisse. Des feuilles se trouvent à votre disposition dans chaque église. Pour une bonne organisation, nous attirons votre attention sur le fait qu'il est important de demander vos intentions suffisamment tôt tout au long de l'année afin d'insérer celle-ci dans ce petit feuillet.

Avis important : Changement messe dominicale !

Chers paroissiens, chères paroissiennes, comme vous le savez certainement, il y a de cela une année, nous avons repris dans notre Unité pastorale la paroisse de Harzé sur la commune d'Aywaille. Vu le peu de participation à la messe dominicale le 4^{ème} dimanche à 9h30, à l'église St Jacques, église principale de Harzé (4 lieux de cultes : Harzé – Houssonloge – Ernonheid et St Anne), à la demande de l'équipe-relais de Harzé, la décision d'arrêter la messe dominicale par l'équipe pastorale a été prise ! **Les assemblées significatives et les forces vives qui animent ces messes sont fondamentales pour l'avenir de notre Eglise et permettent de nourrir au mieux notre foi. Vous êtes cordialement invités à participer à une des trois messes dominicales (une à 9h30 et deux à 11h00).**



Octobre 2026 n°40

Centre pastoral, chemin de l'abbaye,
1d à Aywaille.

Tharcissie vous y accueille du lundi au vendredi
de 9h à 12h.

☎ 04/384 42 53 - upekklesia@skynet.be

Editeur responsable : Père Marc Fontaine 0492 084378, Père Luc Ronchaine vicaire 04 264 99 04, et l'équipe rédactionnelle.

La fête des Saints Anges Gardiens, célébrée le 2 octobre

Frères et sœurs, la fête des Saints Anges Gardiens, célébrée le 2 octobre, est une tradition riche en spiritualité au sein de l'Église catholique, bien qu'elle soit également honorée dans d'autres confessions chrétiennes. Cette fête est l'occasion pour les croyants de se rappeler et de rendre grâce pour la présence constante et protectrice de notre ange gardien, ces esprits célestes envoyés par Dieu pour veiller sur nous tout au long de notre vie. L'histoire, la théologie et la dévotion entourant cette fête offrent une profondeur spirituelle unique, qui nous invite à réfléchir à l'amour de Dieu manifesté par l'intermédiaire de ses anges.

La théologie des anges gardiens : Les anges gardiens sont souvent considérés comme des manifestations directes de la miséricorde et de la providence de Dieu. Selon la théologie catholique, chaque être humain, sans distinction, reçoit la protection d'un ange gardien dès le moment de sa naissance, et cet ange l'accompagne tout au long de sa vie, jusqu'à son dernier souffle. Cet ange a pour mission de protéger l'âme des dangers spirituels et matériels, d'éclairer la conscience pour aider à discerner la volonté de Dieu, et de conduire l'âme sur le chemin de la sainteté. Le catéchisme de l'Église catholique affirme cette croyance en soulignant que "depuis l'enfance jusqu'à la mort, la vie humaine est entourée de leur garde et de leur intercession" (CEC 336). Cette présence permanente des anges est une démonstration concrète de l'amour infini de Dieu, qui désire que chacun de ses enfants soit guidé et protégé sur le chemin de la vie. Si la théologie des anges trouve ses racines dans la Bible, elle trouve aussi son fondement dans les écrits des Pères de l'Église. Saint Basile de Césarée, au IV^e siècle, affirme que "chaque fidèle a un ange gardien qui veille sur lui comme un pédagogue et un guide dans la vie". Cette vision a été développée au fil des siècles, notamment par des théologiens comme Saint Thomas d'Aquin, qui considère les anges gardiens comme des êtres de pure intelligence, capables de communiquer la lumière divine et d'intercéder pour les humains auprès de Dieu.

En conclusion, la fête des Saints Anges Gardiens est bien plus qu'une simple commémoration liturgique. Elle est une invitation à approfondir notre conscience de la présence divine à travers la mission des anges. Ces êtres célestes, bien qu'invisibles, sont des compagnons fidèles, envoyés par Dieu pour protéger, guider et inspirer les croyants tout au long de leur vie. En célébrant cette fête, les chrétiens se rappellent qu'ils sont sous la constante protection de leur ange

gardien, signe de l'amour et de la sollicitude de Dieu envers chacun de ses enfants. Alors, frères et sœurs, n'hésitons pas à les solliciter par la prière d'intercession !

Père Marc Fontaine, curé-doyen

Baptêmes en septembre :

13/09 Aywaille Gatien LEJEUNE, fils de Thibaut LEJEUNE et Yasmine WAROQUIER
13/09 Aywaille Flore LEJEUNE, fille de Thibaut LEJEUNE et Yasmine WAROQUIER
13/09 Aywaille Gautier SCHMITZ, fils de Pascal SCHMITZ et Stéphanie CLOSJANS
13/09 Aywaille Mattia IANDOLINO, fille de Christophe IANDOLINO et Alicia TERRANOVA
13/09 Remouchamps Ollie WILLEMS, fille Charles WILLEMS et Vanessa LONGUEVILLE
13/09 Remouchamps Emma WILLEMS, fille Jonathan WILLEMS et Virginie GOUDERS
13/09 Remouchamps Ionas RADERMERCKER, fils de Linda RADERMERCKER
13/09 Harzé Corentin BONIVER, fils de Éric BONIVER et Marie SPIROUX
13/09 Harzé Romain BONIVER, fils de Éric BONIVER et Marie SPIROUX
13/09 Harzé Odilon BECHOUX, fils de Lucas BECHOUX et Colline MATHIEU
20/09 Sprimont Marcus OSAER, fils de Valentin OSAER et Alison WILMART
20/09 Sprimont Adèle THOUMSIN, fille de Geoffrey THOUMSIN et Mathilde DEPREAY
20/09 Sprimont Diego JEROME MOLLY, fils de Virgil JEROME et Noémie MOHY
20/09 Sprimont César MOREL, fils de Nicolas MOREL et Manon THIBEAU

Nous célébrerons les mariages suivants :

- 10 octobre à 12h00 Florzé : Margaux Grandjean et Nicolas Minon
- 17 octobre à 13h00 Florzé : Laurence Nivelles et Benjamin Piette
- 24 octobre à 13h00 à Harzé : Anouck Lamalle et Hugues Joris

Nous avons célébré les funérailles de :

30/07 Harzé Christine Ambroisse, 64 ans
03/08 Remouchamps Josette CORNE, veuve de Jules DEPREAY, 90 ans
06/08 Sprimont Odile DEHALLEUX, veuve de Roger DELVAUX, 94 ans
07/08 Remouchamps Françoise Marie MATAGNE, épouse de Gaston Guillaume JACOBS, 77 ans
11/08 Aywaille Danielle Lucienne PAQUAY, 83 ans
14/08 Louveigné Renée LAURENT, 76 ans
20/08 Hornay Anne-Marie GATHY, épouse de Eugène DELVAUX, 83 ans
25/08 Aywaille Renée Lucie MALANNEE, veuve de Marcel ROUHET, 93 ans

27^{ème} DIMANCHE ORDINAIRE DANS L'ANNEE A

Vente des chocolats Galère, comme chaque année, au profit de l'association contre la sclérose en plaque.

Samedi 3 octobre : 18h Awan : Narcisse Defossé, Mariette Haid, Maurice Noël et p. déf; Raymond Ehlen et Anne-Marie; Charlotte Vieujean et fam; fam Banneux-Septroux.

Dimanche 4 octobre : 9h30 Hornay : fam. Gathon-Defgnée et p. déf. et âmes du purgatoire ; déf. f. Boutet-Hermans, Louis Rabeux et Suzanne Hermans ; Epx. Cornet-Lacroix, f. Jeannine et Laurent Galmiche.

11h Banneux et Aywaille pour les paroissiens.

28^{ème} DIMANCHE ORDINAIRE DANS L'ANNEE A

Vente des chocolats Galère, comme chaque année, au profit de l'association contre la sclérose en plaque.

Samedi 10 octobre : 18h Chanxhe, pour les paroissiens.

Dimanche 11 octobre : Pas de messe à Lincé à 9h30 ni à Aywaille à 11 h

10h Sougné-Remouchamps :

Fd Louise Detrootz – Epx Jacques Maes-Louis et leurs enfants – Famille Leloup-Maréchal – Famille Dewulf-Leloup – Jeanne Hausman-Paquay & Christian – Marie-Thérèse Thiry – Jean-Luc Lansival – Jean-Joseph Thiry.

ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL : Bénédiction des nouveaux vitraux de l'église de Sougné-Remouchamps le dimanche 11 octobre à la messe de 10h00 !

Lors de la messe dominicale qui réunira toute l'Unité Pastorale EKKLÈSIA, nous vivrons ensemble un moment de prière, de joie et de louange. Il y avait très longtemps que 4 vitraux avaient disparu après une explosion sur la place publique dans les années 50. Grâce notamment à des dons récoltés par notre ancien curé, le Père Benoît, nous avons pu enfin rendre à notre église sa splendeur initiale. C'est l'Atelier d'Art Pirotte à Beaufays qui a réalisé ces 4 magnifiques représentations : les noces de Cana, miracles et guérisons, la transfiguration, le Christ au jardin des oliviers. Lors de la célébration, aura lieu une bénédiction des vitraux par notre curé-doyen, le Père Marc. Après la messe, une partie académique sera suivie d'un apéritif convivial. Soyez nombreux à participer à ce moment exceptionnel !

29^{ème} DIMANCHE ORDINAIRE DANS L'ANNEE A

Collecte prescrite : 17-18 octobre : Dimanche de la Mission universelle

Samedi 17 octobre : 18h Deigné, pour les paroissiens.

Dimanche 18 octobre : 9h30 Dolembreux : Lucie Dogné ; Pierre André

9h30 A Saint Raphaël, messe des anciens et amis.

11h Louveigné, pour les paroissiens.

11h Aywaille, pour les paroissiens.